



Collectif pour un Québec sans pauvreté
165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone : (418) 525-0040
Télécopieur : (418) 525-0740
collectif@pauvrete.qc.ca www.pauvrete.qc.ca

Québec, le 10 septembre 2010

Madame Julie Boulet
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Madame la Ministre,

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté vous félicite de votre nomination comme ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Par cette nomination, comme vous le savez sûrement, vous devenez la ministre responsable de l'application de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Vous devenez aussi notre interlocutrice principale concernant le *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale* que votre gouvernement a dévoilé le 6 juin dernier. C'est à ce propos que nous vous écrivons aujourd'hui.

Durant les derniers mois, nous avons signifié notre désaccord profond avec ce plan. Votre prédécesseur, M. Sam Hamad, a trahi les consensus forts exprimés lors des consultations qu'il a menées de juin à décembre 2009 en vue de la rédaction du plan d'action, pour plutôt publier une collection de mini-programmes, déjà existants pour la plupart, qui ne mèneront jamais à une réduction importante de la pauvreté.

Les mesures d'insertion en emploi et de lutte territoriale à la pauvreté, par lesquelles ce plan d'action prétend faire reculer la pauvreté, ne peuvent pas atteindre ce but parce que l'essentiel fait défaut, à savoir un relèvement appréciable du revenu des personnes en situation de pauvreté. Aussi longtemps que ces personnes seront confinées à des conditions de survie intenable, les autres mesures ne pourront se déployer avec succès.

La rédaction du plan s'est appuyée sur des préjugés et sur une approche coercitive qui a déjà prévalu et qui a montré son inaptitude à réduire la pauvreté. Nous sommes indignés de constater que ce sont les tenants de la ligne dure envers les personnes dites aptes à l'emploi qui ont eu le dernier mot dans les choix qui ont dicté la rédaction du plan. Ce n'est pas en méprisant et en affamant les personnes pauvres qu'on bâtit une société juste et équitable. Au contraire, c'est en soutenant ceux et celles qui ont peu accès aux ressources et en s'attendant résolument à la réalisation des droits de l'ensemble des personnes, qu'on s'engage sur la route d'un véritable développement humain, le seul qui soit durable.

C'est pourquoi le Collectif pour un Québec sans pauvreté ne peut en aucune façon accepter le plan d'action gouvernemental. Nous continuons à exiger **son retrait immédiat ainsi qu'un engagement formel, de votre part, à travailler à la rédaction d'un nouveau plan, basé sur la réalisation des droits humains et qui tienne compte des propositions avancées par les groupes sociaux**. Nous exigeons un vrai plan qui abandonne les titres ronfleurs et qui pose des gestes adéquats et concrets pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale.

C'est une question de choix : votre gouvernement est allé chercher des milliards dans les dernières années pour atteindre ses objectifs économiques. Il doit aujourd'hui se joindre à la remarquable convergence internationale sur la nécessité de la lutte à la pauvreté et agir dès maintenant.

Cent mille personnes et plus d'un millier d'organisations concernées par la lutte à la pauvreté ont signé la pétition MISSION COLLECTIVE déposée à l'Assemblée nationale le 14 mai 2009 ; de nombreux groupes sociaux se sont présentés aux consultations ministérielles pour réitérer ces nécessaires revendications. La sortie du *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale* a provoqué de véhémentes protestations. Depuis l'été, des centaines de personnes et d'organisations ont retourné votre plan par la poste au premier ministre et à votre prédécesseur.

Madame la Ministre, le Collectif va continuer à s'opposer à ce plan et à réclamer vigoureusement les solutions qu'il met de l'avant. Il est possible d'avancer vers un Québec sans pauvreté. Vous devez choisir de le faire.

Avec nos salutations,

A handwritten signature in black ink that reads "Diane Vincent". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Diane Vincent,
Présidente